

gouvernement dit: C'est beaucoup, \$3,000! Il suffit de \$1,500. Nous allons taxer la différence.

Monsieur le président, cela veut dire que le gouvernement s'administre sur le dos des petits contribuables, qu'il «tripote» dans la fiscalité canadienne, sous prétexte qu'il veut instaurer une société juste. Mais il veut uniquement s'assurer des votes et, finalement, c'est une société juste pour «le fun», pour «le fun» des plus gros au détriment des plus petits. Deuxièmement, cela signifie que le gouvernement n'administre pas le pays d'une façon sérieuse et n'est pas logique avec lui-même dans sa lutte à la pauvreté.

Si vraiment le gouvernement veut faire une lutte à la pauvreté, il devra d'abord non pas s'attaquer aux pauvres, mais les aider à se tirer d'affaires. On peut amener un cheval à l'eau, mais on ne peut le forcer à boire. Si le gouvernement est réellement sérieux dans sa lutte contre la pauvreté, je supplie le ministre des Finances (M. Benson) de s'attaquer à la pauvreté au lieu de s'attaquer aux pauvres, et surtout de s'attaquer aux causes de la pauvreté, ce qui serait préférable et bien plus intelligent par surcroît.

Mais non. Le gouvernement dit: Nous allons nous attaquer aux pauvres, nous allons accorder une exemption de base de \$1,500 aux célibataires. Or, pour montrer combien tout cela est triste et ridicule, un étudiant qui reçoit une bourse de \$1,500 et qui travaille tout l'été à la sueur de son front pour s'assurer un peu plus de bien-être pendant l'année, en gagnant \$500, devra d'abord payer l'impôt sur ces \$500. Parce qu'il s'agit d'un revenu, il devra en plus payer l'impôt sur sa bourse d'étude, ce qui est on ne peut plus ridicule.

Cela signifie aussi qu'on décourage les efforts de l'individu pour se tirer d'affaires. Lorsqu'on lit la brochure publiée par le Conseil du Trésor, intitulée *Où va l'argent de vos impôts?*, on peut y voir un beau tableau en couleur, parce que le gouvernement voit la pauvreté en couleur, comme M. Castonguay, à Québec. Ce tableau indique que sur chaque dollar versé en impôt, la somme de 25c. est affectée aux mesures de sécurité sociale. Pourquoi, en définitive?

A quoi servent ces mesures de sécurité sociale? Ces mesures créent systématiquement la pauvreté.

Hier, je citais à la Chambre le huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada, où l'on peut lire que des 301,000 Canadiens qui ont suivi des cours, 78 p. 100 n'ont pas pu augmenter leur revenu. Finalement, à quoi servent ces cours qui coûtent des millions de dollars? Ils ne constituent qu'une mesure de bien-être social.

Monsieur le président, les mesures de sécurité sociale nous coûtent actuellement les yeux de la tête et elles n'enraient pas la pauvreté; au contraire, la créent. Le gouvernement dira: Ce n'est pas vrai! Alors, si ce n'est pas vrai, qu'il nous prouve qu'il est sérieux dans sa lutte à la pauvreté et qu'il hausse les exemptions de base.

Je mets au défi mes vis-à-vis, et les autres députés de penser à un électeur, dans leur circonscription, de m'en nommer un seul qui soit capable de vivre dans une honnête aisance avec \$3,000 par année. Qu'on me nomme un seul Canadien capable de le faire!

• (4.20 p.m.)

Or, j'en connais plusieurs, monsieur le président, qui le font. Plusieurs de mes collègues en sont également au courant. Mais est-ce suffisant que de s'ouvrir les yeux et

[M. Fortin.]

d'en voir? Notre rôle, ici, n'est-il pas d'adopter des mesures pour leur venir en aide? Notre rôle, ici, est-il de donner du poisson aux pauvres ou bien n'est-il pas de montrer aux pauvres à pêcher pour qu'ils puissent se débrouiller eux-mêmes? Notre rôle, ici, est-il de créer des pauvres sur une haute échelle ou bien de nous attaquer aux causes de la pauvreté?

Si notre rôle est de s'attaquer aux causes de la pauvreté, monsieur le président, il n'est pas de raison que ce débat ait lieu à la Chambre, si nous sommes sincères. Il devrait être compris par tout le monde que ce gros bill épais vise à faire disparaître les causes de la pauvreté. Par conséquent, qu'on hausse cette exemption de base pour les célibataires.

On pourrait en dire autant pour les gens mariés. Qu'est-ce que \$5,000 pour un couple, monsieur le président? Au fait, une fois la nourriture, le vêtement et le logement payés, les trois éléments les plus dispendieux, ce couple n'a plus les moyens d'élever une famille. Voilà la situation. Ce couple est divisé, parce que son problème est d'ordre financier. Ce couple est refoulé quant à ses aspirations, quant à ses désirs légitimes. Pourquoi? A cause du problème financier. Ce couple est brimé dans son désir d'épanouissement. Il est dans la même situation que le célibataire, monsieur le président. Après, on viendra dire que le Canada est un grand pays, aux grands horizons, d'un océan à l'autre, que notre pays est riche à craquer, qu'il fait bon vivre sous la gouverne d'un gouvernement libéral, dans une «société juste» aux «100,000 emplois».

Monsieur le président, cela ne fait qu'un temps. Il est l'heure d'être sérieux au Parlement, il est temps de mettre les deux pieds à terre et de cesser de rêver en couleur.

Quant à la société juste, monsieur le président, ce n'est pas seulement dans des promesses électorales jamais réalisées que nous voulons la voir, mais encore faudrait-il qu'on la retrouve dans les livres, dans les projets de loi, dans la philosophie politique du gouvernement, ce que je trouve inacceptable.

Voilà pourquoi je prends la parole, et je n'ai pas fini de le faire, là-dessus, comme mes collègues. Voilà pourquoi nous protestons. Le seuil de la pauvreté, pour nous, c'est \$3,000, et je défie un seul député de se lever et de me prouver qu'il est capable de boucler son budget avec \$1,500 ou même \$3,000 par année.

Monsieur le président, lorsqu'on a deux ou huit enfants, que peut-on faire avec un revenu de \$5,000 par année? Dans les statistiques sur la pauvreté, il s'avère que le niveau de pauvreté est proportionnel au nombre de personnes qui composent la famille, à la croissance de la famille. C'est dire que plus la famille est grande, plus elle est menacée d'insécurité, au moment même où le père se trouve sans emploi ou que son revenu devient insuffisant.

Il arrive que parmi les familles pauvres, on trouve toujours des familles nombreuses. Ces familles ne sont pas plus malheureuses pour autant, dans le sens qu'elles savent ce qu'elles ont et l'apprécient. Que dirait un député en voyant un concitoyen se rendre au bureau de l'assistance sociale et attendre «à quatre pattes» devant un fonctionnaire pendant une heure et demie et se faire répondre: Nous nous excusons, mais nous ne pouvons vous aider, car nous avons égaré votre dossier; vous n'êtes pas admissible, car vous avez \$300 en banque?

Une telle situation est absolument révoltante. Ensuite, le premier ministre (M. Trudeau), devant une crise comme celle d'octobre dernier, viendra, les larmes aux yeux, faire